

Le 4 juin 2021

À tous les parents d'élèves du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands

À tous les élèves fréquentant les centres de formation professionnelle et centres de formation générale des adultes

Objet : Grève des professionnels – 9 juin 2021

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des négociations collectives en cours, le Syndicat des professionnelles et des professionnels de la Montérégie (CSQ) représentant les membres du personnel professionnel du CSSVT a signifié son intention de faire la grève le 9 juin 2021, et ce, **de 0 h 01 à 11 h 59.**

SUSPENSION DES COURS

Considérant la grève des membres du personnel professionnels (CSQ), le CSSVT a décidé de suspendre les cours pour la durée de la grève, soit jusqu'à midi. Ainsi, **les élèves n'auront pas à se présenter en classe et aucun enseignement à distance ne sera offert le 9 juin en avant-midi.**

PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

- Début de la journée en après-midi, selon l'horaire des classes habituel;
- La surveillance du dîner et le service de garde seront offerts aux élèves habituellement inscrits à compter de 12 h 15 (les élèves du préscolaire et du primaire devront avoir dîné avant leur entrée à l'école);
- Il n'y aura aucun transport sur l'heure du dîner. Le transport sera offert selon l'horaire habituel en fin de journée;
- L'après-midi se déroulera selon l'horaire habituel.

SERVICES DE GARDE

Les services de garde ne seront pas disponibles le 9 juin 2021 en avant-midi et ouvriront à compter de 12 h 15 pour la période de dîner (les élèves du préscolaire et du primaire devront avoir dîné avant de se présenter à l'école) et selon l'horaire habituel en fin de journée.

...2

FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

Pour les élèves de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes, les cours seront à distance pour l'avant-midi et en présentiel l'après-midi ou selon les modalités déjà prévues. Les stages seront maintenus selon les modalités habituelles.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec la direction de votre établissement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur des Services du secrétariat général
et des communications,



Luc Langevin, avocat